

Grenoble le 05 05 2020

**La Poste profite de la pandémie pour attaquer nos métiers****Stop au changement d'organisation du travail**

Depuis le début de l'épidémie de covid19 nos organisations de travail n'ont cessé de changer. Dans un premier temps La poste a tenté de faire comme si de rien n'était en nous laissant bosser sans protection 6 jours sur 7.

**C'est grâce à la mobilisation du personnel avec des droits de retrait massif que l'organisation est passée à 3 jours travaillé sur 7.** (Sud a fait des Droit d'alerte CHSCT, référé devant le tribunal).

Depuis La Poste gratte chaque semaine un jour de plus travaillé. **Pour le 11 mai elle prévoit le travail sur 5 jours et un samedi sur 4. Concrètement cela veut dire que nous allons devoir passer la charge de travail (et quelquefois avec la sécable), qui explose en particulier du côté du colis en 5 jours et un samedi sur 4 faire 4 tournées** (avec d'abord la presse, puis les colis, etc.) !!!

En urbain les vélos vont-ils pouvoir faire un parcours multiplié par 4 (ou va-t-on faire des tournées vélo en voiture), en rural va on faire des tournées de plus de 250km ? La fin des repos, c'est aussi la fin du travail de cycleurs, les précaires (CDD, intérim etc.) vont être licenciés en masse. **Ce dispositif risque de perdurer jusqu'au mois de septembre, surement plus longtemps...**

**La Poste profite de la pandémie pour en finir avec la notion de tournée**, des changements fréquent de position de travail pour toutes et tous et rien ne dit qu'elle reviendra un jour en arrière. Les responsables de la CFDT en Isère et Savoie suivent La Poste, ils se sont opposés partout au droit de retrait du personnel, ont produit des attestations en justice qui appuie la direction, en CHSCT soutiennent les directeurs !

**La Poste oublie juste que nous sommes toujours en situation de pandémie**, que nous sommes obligés d'appliqués les gestes barrières, porter un masque, avoir des modalités de remise des OS tout cela prend du temps et de l'énergie. **La Poste nous demande de travailler toujours plus et ne verse même pas la prime de 1 000 euros destiné à tous les services publics. Comme nous l'avons fait dans de nombreux centres il faut à nouveau nous mobiliser, il n'y a aucune raison de travailler plus, le télétravail, lui, va continuer !!!** C'est nous qui devons décider de la charge de travail que nous emportons car pour limité le risque lié au Covid il faut limiter le temps d'exposition. Limiter le temps d'exposition ce n'est pas faire 5 jours au taquet et faire 4 tournées un samedi sur 4.

**sud a déposé un préavis de grève illimité à partir du 11 mai, mais avec cette nouvelle organisation du travail il est aussi légitime d'utiliser le droit de retrait !**

